

FORMATION DES MEMBRES DU CST et /ou DE LA F3SCT SUR 5 JOURS

PRE REQUIS



- Maîtriser la langue française.

PROGRAMME



Introduction / Accueil

Partie 1 : Le contexte réglementaire : Santé et Prévention

- Contexte réglementaire de la prévention ;
- Les responsabilités ;
- Les acteurs ;
- Les principes généraux, obligations.

Partie 2 : Le CST et la formation spécialisée de la FPT

- La composition du CST ;
- Les missions du CST ;
- Les missions de la formation spécialisée ;
- Les moyens du CST et de la formation spécialisée ;
- Le fonctionnement du CST et le lien avec la formation spécialisée.

Partie 3 : Analyse des risques professionnels et des conditions de travail

- Identification des risques ;
- Les risques et le document unique ;
- Mener une inspection santé sécurité.

Partie 4 : Comprendre et analyser les accidents et les maladies professionnelles

- Définitions ;
- L'analyse suite à un accident.

Partie 5 : La formation spécialisée au quotidien

- L'équipe du CST et de la formation spécialisée, le plan d'action.

OBJECTIFS



- Connaître le cadre réglementaire relatif au CST et à sa formation spécialisée, à ses attributions, à ses missions et aux moyens dont il dispose ;
- Connaître son rôle en tant que membre de la formation spécialisée ainsi que ses droits et ses obligations ;
- Connaître et comprendre les enjeux de la prévention en prenant en compte l'humain, la technique, l'organisation et les conditions de travail ;
- Connaître les acteurs de la prévention (internes et externes), et les ressources internes et externes ;
- Savoir analyser une situation de travail et être force de propositions d'améliorations sur les risques professionnels, les conditions de travail et la santé au travail. Connaître les méthodes, procédés et démarches pour remplir cet objectif ;
- Comprendre les notions d'accident de travail et accident de service et savoir mener une enquête après accident ;
- Devenir un interlocuteur privilégié de la prévention : savoir recueillir les demandes des agents, les traiter, les analyser, les mettre en lien avec un changement de l'organisation.

PUBLIC



- Les membres de la F3SCT du CST ;
- Ou les membres du CST (si absence de formation spécialisée).

DUREE ET LIEU



- **En présentiel**, dans vos locaux ; **En distanciel** ; **Hybride** (présentiel + distanciel).
- **5 jours.**

METHODES



- Apports théoriques : ppt, vidéo, support papier ;
- Questions / réponses , échanges ;
- Mises en situations théoriques et pratiques : cas retour d'expériences, visites de services, exercices en sous groupes.

TARIF



- Nous consulter.